

## Introduction

Irmtraud Behr

Université de Paris III

Irmtraud.Behr@univ-paris3.fr

Jacques François

Anne Lacheret-Dujour

Université de Caen Basse-Normandie & CRISCO

{francois,lacheret@crisco.unicaen.fr}

Florence Lefeuvre

Université de Brest

flolefeu@club-internet.fr

Cette publication constitue l'aboutissement de deux journées d'étude consacrées à la prédication. La première, organisée par le CRISCO (Centre de Recherches Inter-langues sur la Signification en Contexte) sous la responsabilité d'Anne Lacheret et de Richard Renault, s'est tenue le 26 janvier 2001 à l'université de Caen. Son intitulé « *La prédication verbale en langue et en acte : repérage et classement* » est explicite : il s'agissait de rappeler que la prédication correspond d'abord à une primitive discursive, pendant de la référénciation (ou « référence »). Ce n'est que secondairement qu'une telle opération peut être vue comme un niveau d'analyse syntaxique et/ou sémantique autonome, indépendamment des contraintes pragmatiques qui la sous-tendent. Cette perspective rentrait manifestement en résonance avec les objectifs d'Irmtraud Behr et Florence Lefeuvre, qui organisaient le 25 mai 2001 à l'université de Paris 3 la journée « *La phrase averbale en texte : où ? pourquoi ? comment ?* »<sup>1</sup>. Cette seconde journée qui avait pour objet les conditions discursives de sélection d'un mode averbal de prédication apportait ainsi une dimension supplémentaire, et non des moindres : la notion de noyau prédicatif ne présuppose pas toujours un mode verbal de prédication, y compris dans les langues dites à prédication verbale. De ce point de vue, les communications présentées aux deux colloques étaient parfaitement complémentaires, c'est pourquoi la majorité d'entre elles ont été révisées en vue d'être rassemblées dans ce numéro de *Syntaxe et Sémantique*.

Le titre choisi pour ce numéro souligne trois points. Tout d'abord, la prédication averbale est souvent rejetée aux marges de la prédication alors que la prédication verbale tient le devant de la scène dans la plupart des théories linguistiques actuelles. Or elle constitue un paradigme de recherche qui doit être considéré à part entière. Ensuite, et c'est bien évidemment lié, nous présentons des contributions de langues non indo-européennes (le finnois, le hongrois, l'hébreu) qui proviennent d'horizons peu familiers à notre appréhension linguistique : elles apportent un éclairage essentiel sur la prédication averbale parce que celle-ci y apparaît comme une structure grammaticalisée. Enfin, à partir du moment où le volet discursif a sa juste place, il devient légitime, voire nécessaire d'aborder la dimension de l'oral et d'explorer les paramètres qui lui sont propres, notamment prosodiques pour fouiller davantage la notion et tenir compte de l'ensemble des marqueurs linguistiques susceptibles de l'actualiser.

D'une manière générale, la prédication fait l'objet depuis quelque temps d'une plus grande attention : un colloque, organisé en Suède en 1996, a donné lieu deux ans plus tard à

---

<sup>1</sup> Journée organisée par L'EA 182 « Sociétés et cultures des pays de langue allemande aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles » (Paris III) et la faculté des Lettres de Brest.

une publication significative dans le domaine<sup>2</sup>, une journée de jeunes chercheurs, à Montpellier, en mars 2001 a initié la rédaction de l'ouvrage *Aspects de la prédication*<sup>3</sup>, *L'Information grammaticale* a consacré un numéro de juin 2003 au sujet<sup>4</sup>. Depuis quelques années, plusieurs auteurs se sont penchés plus précisément sur la prédication averbale / nominale : Irmtraud Behr et Hervé Quintin<sup>5</sup> pour l'allemand, Pierre Le Goffic<sup>6</sup> et Florence Lefeuve<sup>7</sup> pour le français. Enfin, à Aix-Marseille, Jean-Marie Merle a organisé en novembre 2004 le colloque « La prédication »<sup>8</sup>. Parallèlement des groupes de recherches réfléchissent sur des problématiques liées à cette thématique, notamment au sein des laboratoires CRISCO (l'opération « La prédication verbale et les opérations prédictives » sous la responsabilité de Jacques François<sup>9</sup>) et LATTICE, dont le groupe de recherches sur la phrase averbale animé par Florence Lefeuve prépare un numéro dans *Verbum* : « La phrase averbale : délimitations et caractéristiques ».

Dans ce numéro sont abordés deux grands domaines, d'une part la composition d'une structure liée à l'acte de langage, à l'énoncé, à la phrase, d'autre part les constituants de la structure prédictive et ce, autour de la prédication verbale ou averbale. L'environnement textuel<sup>10</sup> où prend place la prédication a fait l'objet, dans certains articles, d'une attention particulière. Les cadres théoriques utilisés se caractérisent par leur diversité.

\*

\*       \*

Les trois premières contributions concernent la prédication verbale. La toute première, celle de **Pierre Cadiot**, discute des notions liées à la prédication. Plus précisément, son objectif est de montrer certaines difficultés inhérentes à la notion de prédicat sémantique dans sa corrélation avec un argument externe. Sont abordés successivement la question des requalifications du rôle « sujet » (ou argument externe), l'opposition prédictivité forte vs. prédictivité faible, le conflit entre référence présupposée et fond thématique, puis des éléments d'approfondissement de l'opposition jugement thétique / jugement catégorique. Après avoir mis en valeur la complexité de la notion de prédicat, P. Cadiot analyse plus finement le statut de certains compléments dans les structures prédictives.

Dans l'article d'**Anne Lacheret** et de **Jacques François**, consacré à l'étude des compléments circonstanciels au sein de la phrase verbale, les auteurs montrent que, dans bien des contextes, ce type de compléments, loin d'être accessoire, peut entretenir des relations étroites avec le noyau verbal. Pour étayer leur propos, ils proposent une représentation continue de la structure prédictive, qui permet, pour des cibles circonstancielles données en entrée, d'attribuer des degrés de rattachement variables au noyau verbal. L'analyse, centrée sur des

---

<sup>2</sup> Forsgren, Mats, Jonasson Kerstin, Kronning Hans (ed. 1998) ; *Prédication, assertion, information - Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française*, 6-9 juin 1996, Université d'Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis - Studia Romanica Upsaliensia

<sup>3</sup> Leroy, Sarah & Nowakowska, Aleksandra (eds.2001), *Aspects de la prédication*, Praxiling, Université Paul Valéry de Montpellier.

<sup>4</sup> Bosredon, Bernard & Tamba, Irène (dir.), « Phrase et énoncé », n° 98.

<sup>5</sup> 1996, *Verblose Sätze im Deutschen*, Tübingen : Stauffenburg Verlag.

<sup>6</sup> 1993 : *Grammaire de la phrase française*, chapitre 17, Paris, Hachette

<sup>7</sup> 1999, *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan

<sup>8</sup> Les actes paraîtront dans la revue *Faits de Langue*.

<sup>9</sup> Voir l'ouvrage de J. François (2003), *La prédication verbale et les cadres prédictifs*. Louvain : Peeters (Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Numéro 54).

<sup>10</sup> Il s'agit dans la plupart des cas d'un environnement textuel narratif ou informatif, les textes contiennent une majorité de prédictions verbales. Signalons à ce propos la parution du premier roman averbal : Michel Thaler (2004) *Le train de Nulle Part*. Paris : Adcan Edition, dont la manchette précise « L'ÉVÉNEMENT : LE LIVRE SANS VERBE ! ».

corpus de parole spontanée en situation d'interview, repose sur la mise en relation d'observables prosodiques et d'instructions sémantico-pragmatiques sous-jacentes. L'hypothèse défendue consiste à voir les constructions intonatives comme des structures formelles travaillées directement par le sens et l'énonciation ; du point de vue de l'interlocuteur, elles constituent des indices robustes pour un décodage optimal des actes prédicatifs.

**Richard Renault**, quant à lui, s'appuie sur la typologie des systèmes casuels de Hjelmslev pour rendre compte du système des cas locatifs du finnois (6 à 9 cas) par une analyse en traits morphologiques. Les deux dimensions de ce système casuel – l'orientation et la localisation – sont décrites au moyen de traits renvoyant à des entités/fonctions sur le plan sémantique et à des têtes fonctionnelles indépendantes sur le plan syntaxique ; chacune d'elles repose sur une dépendance syntaxique distincte : l'orientation relève de la rection (réduite à la sous-catégorisation) tandis que la localisation relève de la prédication syntaxique.

\*

\* \*

Les contributions suivantes ont pour objet la description et l'analyse de la prédication averbale. Celle de **Paulo de Carvalho** s'emploie à distinguer, en montrant sa spécificité, la phrase nominale / averbale de la phrase verbale. Selon lui, la phrase dite "canonique", qui correspond, dans les langues indo-européennes occidentales modernes, à l'instanciation d'un vocable verbal, ne recouvre pas tout le champ de la syntaxe : elle côtoie en effet la phrase nominale. L'auteur définit celle-ci comme une « phrase-prédicat », engendrée par l'apport, à un support pré-linguistique, d'une expression nominale, identifiante ou qualifiante, et en elle-même plus ou moins complexe. L'apport significatif spécifique de la phrase nominale est qu'elle ne parle pas du monde, et de ce qui s'y passe, mais, plutôt, de l'instant locatif lui-même, et, en fin de compte, de "moi hic et nunc", qui instaure celui-ci. La démonstration passe par une reformulation, en termes de "personne" (invariable vs variable), de l'opposition nom versus verbe.

Plusieurs typologies ont été par la suite répertoriées. **Konrad Ehlich**, qui décrit dans son article la phrase nominale en hébreu ancien, se place d'un point de vue communicationnel en mettant en avant le fonctionnement de la détermination nominale et la possibilité du syntagme nominal de réaliser les deux parties de la phrase sémitique, à savoir le « *mubtaba* » (i.e. le connu) ou l' « *habar* » (i.e. le nouveau). Pour sa démonstration, l'auteur s'appuie sur la tradition grammaticale sémitique, en contradiction avec la tradition gréco-latine, et sur les écrits de E. Benveniste. **Marie-Josèphe Gouesse** analyse les spécificités de la prédication nominale en hongrois. Dans cette langue, prédication nominale et prédication existentielle sont clairement disjointes. En outre, la prédication nominale typique partage certaines propriétés avec une partie de celle de la prédication verbale. Les réalisations de la phrase nominale concernent les types majeurs de phrase (assertive, non assertive, exclamative...). Elles vont de la forme la plus réduite (forme minimale avec le seul constituant prédicat) jusqu'à la forme canonique à deux constituants, et ceci aussi bien dans des phrases simples que dans des phrases complexes. La structure interne des constituants de cette phrase est elle-même sujette à variations. Si la phrase nominale présente des spécificités, elles sont peut-être à rechercher dans les phrases nominales d'identification : en effet dans celles-ci les deux constituants possèdent un degré de détermination équivalent et cette propriété met en évidence les limites de l'analyse syntaxique appliquée à de telles phrases. Il est alors nécessaire de recourir à un autre type d'analyse — par exemple celle de la structure informationnelle — pour cerner la fonction des constituants d'une phrase de ce type. **Jacqueline Guillemain-Flescher** présente une typologie des phrases averbales en anglais. Elle s'est fixé, dans son étude, un double objectif : à la fois théorique et contrastif. Sur le plan théorique il s'agit de proposer une explication des énoncés averbaux en termes d'opération qualitative. Celle-ci se ramène à deux variables : soit on identifie le prédicat, soit on l'évalue. Le deuxième objectif

consiste à dégager les conditions sous lesquelles ces énoncés apparaissent selon les langues. Les exemples sont relevés dans un corpus bilingue anglais / français dans la mesure où les traductions s'avèrent systématisables. Bien que la même opération soit en jeu quelle que soit la langue, la comparaison des textes originaux et de leurs traductions permet de déterminer les contraintes qui conditionnent les choix récurrents des traducteurs.

Les dernières contributions font intervenir, outre la typologie propre aux auteurs, la dimension textuelle : quelles sont les caractéristiques de la prédication averbale dans un texte ? **Irmtraud Behr** met en valeur deux résultats de sa recherche sur les énoncés averbaux.

A partir d'un corpus oral télévisuel, elle montre que l'allemand dispose, à côté des énoncés canoniques avec noyau verbal, de formes prédictives régulières qui jouissent d'une certaine autonomie syntaxique et énonciative, voire d'une autonomie certaine : les énoncés averbaux. Elle en présente une typologie qui prend en compte la relation au contexte, les marques casuelles et les déterminants, l'agencement syntaxique interne, la sémantique des termes. Ces prédications averbales remplissent diverses fonctions discursives dont elle esquisse une description. Elle complète cette dernière par une approche quantitative du corpus oral qui a servi de base à l'analyse. Il apparaît que les énoncés averbaux, tout en étant des énoncés "comme les autres", sont néanmoins spécialisés dans certaines fonctions et sont au service d'une attitude énonciative.

Enfin, après avoir brièvement évoqué sa typologie des phrases averbales en français, **Florence Lefevre**, montre comment dans des articles de presse, le prédicat nominal oscille entre, d'une part, son aptitude à être pleinement rhématique en donnant des informations, et d'autre part, sa propension à perdre en densité rhématique lorsqu'il apporte un simple regard sur une information. Dans ce cas, il connaît une fonction prospective ou bien rétrospective. Ces deux possibilités se cumulent dans certains énoncés lorsque le prédicat averbal joue un rôle de pivot. Ainsi les informations du texte peuvent-elles être régulées grâce à la présence d'un prédicat averbal.

\*

\* \*

Cette publication a bénéficié du soutien de l'Institut Universitaire de France. Nous remercions le laboratoire CRISCO (FRE 2805 CNRS) de lui avoir consacré ce numéro de *Syntaxe & Sémantique*.